



L'accessibilité numérique : des règles et des pratiques qui permettent à tous un libre accès aux outils numériques afin de les rendre accessibles, perceptibles et navigables.

La loi

- 1997 : création du Web Accessibility Initiative 61 recommandations pour une meilleure accessibilité du web.
- Loi du 11 février 2005 : accessibilité numérique des services de l'Etat.
- 2019 : création de la direction interministérielle du numérique chargé de la transformation numérique.

Accessibilité pour tous !

- 👍 La simplification du web = agencement des interfaces.
- 🤝 L'inclusion = lutte contre la fracture numérique.
- 💡 L'attractivité = propose un environnement numérique de qualité.
- 🤝 L'accessibilité numérique concerne tous les citoyens.

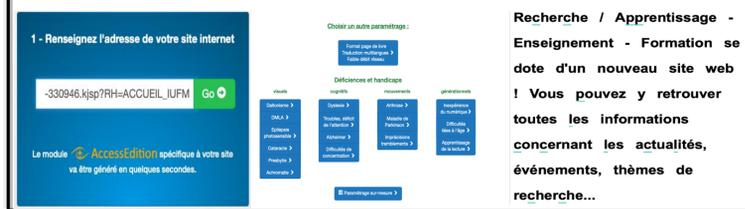
Les technologies à mettre en place en fonction des besoins

- Navigation assistée par icônes, reconnaissance vocale.
- Transcription textuelle, traduction en langue des signes.
- Agrandisseur de texte, lecteur d'écran, afficheur braille.
- Souris adaptée, accès clavier, reconnaissance vocale.

Illustration

Certains sites ou modules web se sont spécialisés dans l'adaptation des contenus internet en fonction des besoins.

AccessEdition par Numanis.net



Depuis la loi de 2005 : de nombreuses avancées notamment dans l'agencement des sites internet.

Néanmoins, les services les plus complets et opérationnels à ce jour sont payants.

Cela nécessiterait donc des aides financières de l'Etat.

Sources :

- www.idcap.fr
- www.references.modernisation.gouv.fr

BENOIT Jade, HILAIRE Anaïs & LOUISY-LOUIS Estelle :

jade.benoit@etu-univ-tlse2.fr ;
anais.hilaire@etu.univ-tlse.fr ;
estelle.louisy-louis@etu.univ-tlse2.fr